

Réservé aux abonnés

# Une marche festive contre le projet d'extension d'une carrière en Dordogne

Lecture 1 min

Accueil • Dordogne • Thiviers



Le procès de Pell'Tassou et d'Imerys a conclu la manifestation. © Crédit photo : Serge Simorre

Par Serge Simorre  
Publié le 03/04/2025 à 17h46.  
Mis à jour le 03/04/2025 à 19h35.

Écouter

Réagir

Voir sur la carte

Partager

## Une marche festive a été organisée, samedi 29 mars, à Thiviers pour protester contre le projet d'extension de la multinationale, avec le soutien de collectifs venus de toute la France

Depuis juillet 2024, des habitants de Thiviers, regroupés au sein de l'association Sauvegardons Razac et le bassin de la Côte, en lien avec l'association jumelle Sauvegardons Lempzours et la vallée de la Côte, se mobilisent contre le projet d'extension de la multinationale Imerys. Cette dernière exploite le quartz du territoire sur des centaines d'hectares pour l'installation d'un complexe minier. Les riverains de la RD 77 se disent mis en danger par la circulation de camions sur une route sinueuse et étroite.

À la suite d'une enquête publique qui a abouti à un avis favorable à ce projet, des actions ont été menées, notamment l'irruption lors d'une session du Conseil communautaire à Saint-Paul-la-Roche et la rencontre surprise avec la commissaire chargée de l'enquête publique à la mairie de Thiviers.

### Jugement

Samedi 29 mars, une marche festive a été organisée à partir du square René-Bristol. Après une déambulation en tenue bigarrée et colorée sur le marché, les représentants des collectifs en prise avec Imerys, venus de Glomel (Bretagne), Echassières (Allier), Nouvialle (Cantal) et Thedirac (Lot), se sont exprimés pour expliquer les raisons de leur mobilisation et de leur combat dans le cadre d'une convergence nationale. À noter la présence de la conseillère régionale porte-parole locale d'Europe Écologie Les Verts, Maryline Forgeueuf.

En musique, les manifestants ont pris la direction de Pierrefiche sur plus de 6 km via le col de Razac. C'est en fin d'après-midi qu'a eu lieu, dans une ambiance festive et bon enfant, le « grotesque procès » d'Imerys et de son représentant, « Pell'Tassou l'extractiviste ».

Après délibération à main levée, le jury a condamné Imerys au bannissement à vie et Pell'Tassou à l'emprisonnement à perpétuité, coupables d'écocide, de rupture des équilibres du vivant, de mensonges et de non-assistance à planète en danger.

### PREMIUM



#### Sur Web, Tablette et Mobile

- Le journal et ses suppléments
- L'accès aux articles abonnés
- L'Édition du soir
- Le club Abonnés
- Les Formats Longs
- Les Archives depuis 1944

ABONNÉ PAPIER ? ACTIVEZ VOTRE ACCÈS

S'ABONNER À PARTIR DE 1€